

votre députée écologiste
CHRISTINE RATZEL-TOGO
POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU

L'EAU BIEN COMMUN
 DE L'HUMANITÉ

L'accès à l'eau pour boire, cuisiner, irriguer les cultures, est un des problèmes clés de notre époque : dans le monde, un milliard de personnes vivent sans eau potable, huit millions meurent chaque année d'une maladie liée à l'eau. Dans 60% des grandes villes d'Europe, l'eau souterraine est utilisée plus vite qu'elle ne se renouvelle. Les multinationales françaises (Veolia, Suez, Saur...) dominent le marché mondial de l'eau, et en tirent d'énormes profits. Pour les écologistes, l'eau n'est pas une marchandise et doit être reconnue comme bien commun de l'humanité. Premier pas dans ce sens, les Nations unies ont reconnu le droit à l'eau et à l'assainissement comme un droit fondamental. Prochaine étape, nous portons l'idée d'un Tribunal pénal international qui

sanctionnera les délits de l'environnement liés à l'eau.



Christine RATZEL-TOGO Titulaire - 50 ans
 Juriste, adjointe au maire d'Aubervilliers en charge de l'économie solidaire et de la coopération décentralisée

Patrice VUIDEL Suppléant - 41 ans
 Consultant, adjoint au maire de Pantin en charge du développement économique et du commerce

Nous voulons une eau de qualité pour tous et libérée des lois du marché

“ Il faut sortir l'eau du domaine marchand et rompre avec la logique du FMI qui impose aux pays du Tiers-monde le recours aux entreprises privées pour bénéficier de l'aide internationale. Dans les pays du Sud, où la majorité de la population vit en milieu rural et où la famine exerce ses ravages, il est urgent de garantir l'accès à l'eau aux paysans qui détiennent les clés de l'autosuffisance alimentaire et lutter contre les pollutions qui la rendent inutilisable.



En France, les écologistes réclament une nouvelle politique de l'eau : En France, 80% de l'eau du robinet est aux mains des multinationales (Véolia, Suez, Saur). Nous voulons au contraire le retour à une gestion publique, avec une forte présence des usagers dans les instances de décision. Les Italiens ont ouvert la voie : en 2011, un référendum d'initiative populaire a refusé la marchandisation de l'eau, avec pour slogan « ça s'écrit EAU, ça se lit démocratie ». Depuis le 1^{er} janvier 2011, la ville de Paris a repris l'eau en « régie directe » et les tarifs ont baissé significativement. Nous voulons étendre ce principe à l'ensemble de notre territoire. L'eau est notre bien commun inaliénable ! ”

Christine Ratzel-Togo & Patrice Vuidel

les élus écologistes...

L'EAU, BIEN COMMUN !

Un projet de loi juste, protecteur et équitable
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN JUIN !

Notre combat pour une gestion publique de l'eau en Seine-Saint-Denis



Équité, prix juste, démocratie et transparence, voilà le combat mené par les élus du groupe «Ecologie et citoyenneté» au sein de la communauté d'agglomérations Est-Ensemble dans les débats portant sur l'adhésion pour 12 ans au Syndicat des Eaux d'Île-de-France (Sedif). Les communautés d'agglomérations Est-Ensemble et Plaine Commune sont aujourd'hui adhérentes du Sedif qui pratique l'un des tarifs les plus élevés de France aux profits de son délégataire : VEOLIA. Résultat : notre eau est aujourd'hui 46% plus cher qu'à Paris ! Pour Est-Ensemble, tous les conseillers communautaires de l'UMP et du PS et la moitié de ceux du PCF (ou apparentés) ont voté cette adhésion*. Seuls les conseillers EELV ont voté contre cette décision pour affirmer que l'eau est un bien public et pas une marchandise ! Ils soutiennent une loi pour :

• Cesser l'utilisation des sels aluminium pour traiter l'eau, ce neurotoxique est soupçonné de favoriser la maladie d'Alzheimer (source : étude Paquid de l'Inserm).
• Exiger l'entretien des systèmes de distribution (12 % de fuites) et d'assainissement des eaux usées.
• Le retour et le maintien des métiers, des savoir-faire, des emplois dans le domaine du public.
• Un prix juste, régulé, mettant fin à la spéculation sur un besoin de base (58 % de surfacturation au bénéfice de VEOLIA).

(*) Résolution 10 du Conseil communautaire d'Est-Ensemble du 30/11/2010.

Une nouvelle loi sur l'eau, bien public inaliénable

Le projet de loi sur l'eau défendu par les écologistes : démocratie et transparence.

1 UN TARIF SOCIAL DE L'EAU

Pour que tout le monde ait droit à l'eau, nous défendons une tarification progressive, telle qu'expérimentée par plusieurs communes : les premiers mètres cubes, pour les besoins de base (boire, se laver...), bénéficient d'un prix modique, le tarif aug-

mente avec la consommation et est élevé pour les usages de confort (piscine). Vis-à-vis des démunis, l'objectif est de généraliser points d'eau, douches municipales, toilettes sèches gratuits, et de maintenir la fourniture de l'eau, en cas de difficultés financières.

2 UNE PROTECTION ET UNE QUALITÉ RENFORCÉES

Dans nos pays, 70 % des eaux usées d'origine industrielle sont déversées dans la nature sans être traitées. Il est nécessaire de protéger la qualité de l'eau en appliquant de façon rigoureuse les lois en faveur de la protection des milieux aquatiques et en se dotant de moyens humains et matériels pour assurer ces exigences. Par exemple, le Conseil général des Pyrénées-Orientales a créé un poste de chargé de mis-

sion pour lutter contre la pollution par les pesticides.

Une application renforcée du principe pollueur-payeur, les frais de prévention, la réduction et la lutte contre toute forme de pollution doivent être supportées par ceux qui en sont à l'origine. Il faut interdire définitivement l'extraction du gaz de schiste, véritable catastrophe écologique pour les sols et nappes d'eau souterraines.

3 LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Le droit à l'eau pour tous... oui mais sans gaspillage !

S'il est facile de comprendre qu'il est préférable d'utiliser la douche plutôt que le bain, de nettoyer sa voiture de manière écologique, de généraliser dans les collectivités des programmes d'économie, de créer un double réseau pour l'eau potable et non potable, il reste une part méconnue, celle de « l'eau virtuelle ».

Quelle est la quantité d'eau utilisée pour une production agricole, indus-

trielle, un service?... Il faut 8000 litres d'eau pour fabriquer une paire de chaussures, 16 000 litres d'eau pour produire un kilo de bœuf !

Nous demandons un indicateur de « l'empreinte de l'eau » comme celui calculant « l'empreinte écologique » pour connaître le lien entre l'impact humain sur les systèmes d'eau douce et la consommation humaine, et permettre ainsi de faire des choix éclairés.

